

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 21 octobre 2016 à 20h30**

Etaient présents : Mmes Chantal BEAUFILS - Danielle LOPES -
Isabelle CASTRO-DESMEDT
Mrs Philippe LAVANDIER - Jean-Philippe HUTIN -
Jérôme DUHANOT - Christophe JOVANI -
Mickaël MONMUSSON

Absents excusés : Mmes Chrystelle GUILLAUME - Céline BATTE -
Mrs Gérard LEPEN (pouvoir à Ch. Beaufils) -
Jean-Luc VARLET (pouvoir à Ph. Lavandier) -
Romuald LUZY - Ludovic MEUNIER -

Absents : //

Secrétaire de séance : J. DUHANOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 16/09/2016.
(correction : diverses dégradations - horaire Nathalie 14h00/17h30)

Ordre du jour :

- PLAN DE COUPE DE LA FORET COMMUNALE P/2017
(délibération 2016-59)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - demande le martelage des parcelles 9-10-11 prévue au plan de gestion - ouverture cloisonnements d'exploitations.
Fixe la destination des produits comme suit :
 - . délivrance du taillis et des petites futaies.
 - En cas de délivrance, l'exploitation se fera sous la responsabilité de trois garants :
Mrs M. BEZANCON - G. LEPEN- S. MARTIN.

- AFFOUAGE 2016/2017 (délibération 2016-60)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - décide de mettre en vente affouagère des parcelles au profit des affouagistes de la commune qui se feront inscrire.
 - dit que le prix du stère d'affouage sera de 6,- €.
 - dit que l'exploitation se fera sous la responsabilité des garants.

- B.A.F.A. - STAGE D'APPROFONDISSEMENT -
(délibération 2016-61)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - accepte de prendre en charge le stage d'approfondissement du B.A.F.A. pour Fabienne HERMEY, adjointe animatrice sous contrat aidé au Centre de Loisirs « les petits montignais »
 - Coût 390,- €.

- B.A.F.D. - FORMATION 2017/2018 - (délibération 2016-62)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - accepte de prendre en charge la formation au B.A.F.D. pour Fabienne HERMEY, adjointe animatrice sous contrat aidé au Centre de Loisirs « les petits montignais ».
 - charge le Maire de se rapprocher du Conseil Département pour le coût de cette formation et de porter la somme au budget primitif M14-2017.

- FILIERE ADMINISTRATIVE - AVANCEMENT DE GRADE - (délibération 2016-63)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - autorise le Maire de passer Mme Nathalie COURTAUX au grade d'adjointe administrative de 1^{ère} classe et de bénéficier d'une bonification indiciaire de 15 points majorés à compter du 1^{er} octobre 2016.

- NOEL 2016 - CLASSES MATERNELLE & PRIMAIRE (délibération 2016-64)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - décide de porter à 12,- € par enfant scolarisé sur la commune la participation de NOEL 2016, soit :
 - . classe de Mme SELLEMET « maternelle » = 216,- €
 - . classe de Mme DELIANT « primaire » = 288,- €
 - charge le Maire d'établir les mandats au chapitre 65 - article 65736 du B.P. 2016 pour un montant total de 504,- €.

- DECISION MODIFICATIVE - TRANSFERT DE CREDIT- B.P. 2016 « M14-M49 » - (délibération 2016-65)
Le Maire demande au Conseil municipal de procéder à une décision modificative des budgets 2016 « M14-M49 », si besoin avant le 15/12/2016.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - autorise le Maire d'effectuer des décisions modificatives des budgets « M14-M49 ».
 - charge le Maire de faire un compte rendu des décisions modificatives lors de la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le 25 novembre 2016.

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU B.P. 2017 - M14 - (délibération 2016-66)
Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2016.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - décide d'inscrire en investissement les crédits suivants :
 - ; chapitre 20 : 1 200,- €
 - . chapitre 21 : 4 000,- €
 - . chapitre 23 : 20 000,- €
 - ; autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif 2017-M14.

- ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015. (délibération 2016-67).
Après présentation de ce rapport, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - . adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
 - . décide :
 - . de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
 - . de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site : www.services.eaufrance.fr
 - . de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le S.I.S.P.E.A. correspondant à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

- COMITE CONSULTATIF COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL DU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION « C.P.I. » (délibération 2016-68)
Le Maire fait part au Conseil municipal du résultat des délégués du C.P.I. au C.C.C.I.
 - . sous officiers : titulaire : Aurélien BEAUFILS
suppléant : Romuald LUZY

 - . gradés : titulaire : Ludovic MEUNIER
suppléant : Philippe BARBOSA

 - . sapeurs : titulaire : Eric LAVANTUREUX
suppléant : Pascal BLANCHAprès en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - . charge le Maire d'adresser le résultat des délégués du C.C.C.I. au S.D.I.S. d'AUXERRE.

- CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE - PRET A « COURT TERME RELAIS » (délibération 2016-69)
Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la demande de financement auprès du C.A. Champagne-Bourgogne et des caractéristiques spécifiques à ce financement :
 - . décide à l'unanimité d'accepter ce prêt d'un montant de 55 000,- €
durée 12 mois - taux fixe de 0,50% - échéances en intérêts trimestrielles - frais de dossier 150,- €.

- COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS - DEMANDE DE FOND DE CONCOURS (délibération 2016-70)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
 - . demande auprès du Président de la C.A. un fond de concours pour couvrir les frais ci-dessous :
 - . la dégradation des courts de tennis,
 - . la sécurisation du stade « Jean Combard ».

- P.L.U.
Le bureau « URBANENCE » nous adresse semaine 43, suite à l'étude des réponses des organismes sur le dossier, une synthèse à vérifier et à rectifier si besoin, afin de mettre en route l'enquête publique.

.../...

- **TRAVAUX :**
 - bâtiments : réfection des gouttières des écoles côté cour.
démoussage de la toiture suite à une fuite.
 - voirie : La D.I.R.E travaux sur la R.N.77 vers l'église.
D.D.T. réfection de la chaussée à l'entrée de la route de Souilly, face au château de Montfort.
 - accessibilité : sécurisation des montées d'escaliers ou marches :
 - . les entrées de la salle communale,
 - . l'entrée du salon coiffure,
 - . les marches à l'intérieur des écoles,
 - . l'entrée de la cantine scolaire.

- **RAPPELS :**
 - . Liste électorale :
Inscription jusqu'au 31 décembre, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

 - . Logement communal
DUPLEX T3 au 3 Route de Saint-Florentin,
libre au 1^{er} décembre 2016.

 - . Bibliothèque :
ouverture le mercredi de 14h00 à 16h00 en présence de :
 - Mireille - Josette - Marie-France (bénévoles)
& Kévin (agent d'animation).

 - . Dépôt de pain à l'Agence Postale Communale :

Repris le 1^{er} septembre du lundi au samedi inclus - organisé par
L'Amicale des Parents d'Elèves avec la Boulangerie-Pâtisserie
« L'Alliance du Fournil de Pontigny ».
20% sera reversé par l'Alliance du Fournil » au profit de l'Amicale.

 - . Distributeur de pain :
En fonction « Place de l'Eglise » 24h/24h.

DATES A RETENIR :

. *Cérémonie du 11 novembre à 11h00 « Place de l'Eglise »
suivie d'un vin d'honneur à la Salle communale - 5, rue Gratto.*

. 🍷 *dimanche 20 novembre 2016 -
Repas des Aînés au « Soleil d'Or »*

. 🎄 *samedi 10 décembre 2016 -
Marché de Noël sur la Place de l'Eglise.*
Nous comptons sur nos concitoyens bénévoles.
Merci d'avance.

.../...

. ☺ **dimanche 11 décembre 2016 -**

LOTO à la salle communale à 14h30 pour les enfants et adultes,
suivi d'un goûter amiable.

. **samedi 17 décembre 2016 à 10h30 sur place :**

**Inauguration du Centre de Première Intervention « C.P.I. »
(en accord avec Mrs A. VILLIERS, G. FERREZ et le Lieutenant
Colonel du SDIS).**

. **samedi 07 janvier 2017 à 18h00 salle communale :**

Vœux de Mme le MAIRE.

Séance levée à 22h00

Prochaines réunions : vendredi 25 novembre 2016 à 20h30
vendredi 27 janvier 2017 à 20h30.

Le Maire

Chantal BEAUFILS



Site de la Commune : www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
courriel : mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr